

1.

Debitrice: **Fondation Gutenberg, Musée Suisse des Arts Graphiques et de la Communication**, Place Notre-Dame 16, 1700 **Fribourg**
2.

Remarques: But: découverte et développement des professions des arts graphiques depuis leurs origines jusqu’à nos jours. La fondation tend à promouvoir une meilleure connaissance de tous les domaines des arts graphiques, notamment par la présentation des professions y relatives et la promotion de produits de qualité réalisés en Suisse.
Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg: 20 jours dès la publication, sinon l’état de collocation sera considéré comme accepté.
L’inventaire est également déposé.
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des revendications de propriété admises par l’administration (arts. 47/49 OAOF).
A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires.
Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
- (02231262)